

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## **OBJET**

Les présentes conditions générales (CGV) de vente s'appliquent à la fourniture par l'Espace Autonomie 6 d'une ou plusieurs prestations de formation sous forme de sessions inter-entreprises. Le contenu, la forme, les prix ainsi que les planifications des formations sont définis dans le programme de formation dans sa version papier et dans sa version internet. L'inscription à une formation emporte acceptation sans réserve des présentes CGV.

## **INSCRIPTIONS**

Les demandes d'inscription s'effectuent par écrit, par courrier ou par courriel, par le biais du bulletin d'inscription. Ce bulletin doit être complété et signé par le stagiaire et envoyé à l'Espace Autonomie 6. L'inscription fait l'objet de l'émission d'une convention de formation, à retourner signée à l'Espace Autonomie 6, 15 jours avant le début de la formation. Le fait pour le client de commencer une formation emporte acceptation sans réserve de la convention de formation qui lui a été adressée, y compris s'il n'a pas préalablement retourné cette convention signée.

## **PRIX**

Le prix des formations inter-entreprises est fixé dans le catalogue et rappelé dans la convention de formation. Ce prix reste valable jusqu'à parution d'un nouveau catalogue, sous forme papier ou Internet. Les prix affichés sont nets, les prestations servies par l'Espace Autonomie 6 ne sont pas assujetties à la TVA.

## **MODALITES DE PAIEMENT**

En cas d'inscription par un particulier, une facture est émise à réception de la convention de formation avec paiement immédiat de 30% du montant total de la formation. Le solde est payable à 30 jours à compter de l'issue de la formation.

En cas d'inscription par un employeur, la facture est émise à l'issue de la formation et payable à 30 jours.

En cas d'inscription par un employeur de droit public, la facturation et le paiement interviennent dans les conditions réglementaires applicables au secteur public.

En cas de prise en charge par un organisme tiers, le cocontractant reste tenu de s'acquitter de toute somme qui, quelque en soit la raison, ne serait pas prise en charge par cet organisme tiers.

## **DESISTEMENT, ABANDON, INTERRUPTION**

En cas de désistement avant le stage, les frais engagés par l'Espace Autonomie 6 seront facturés, à hauteur de 50% en cas de désistement à moins de 15 jours.

En cas d'abandon ou d'interruption intervenant à compter de la date de début de la formation, l'intégralité du prix est due et exigible. Si cet abandon ou cette interruption est dû à un cas de force majeure, seules les prestations effectivement dispensées sont facturées au prorata du prix mentionné à l'article 6.

## **REPORT, ANNULATION**

L'Espace Autonomie 6 se réserve le droit d'annuler ou de reporter les formations proposées au plus tard 8 jours avant la date programmée sans que les cocontractants puissent prétendre à un quelconque dédommagement. Toute somme éventuellement déjà perçue sera remboursée.

L'Espace Autonomie 6 s'engage à dispenser les formations prévues dans le cadre d'une obligation de moyens. Aussi il ne pourrait être tenu pour responsable de l'annulation ou de l'interruption de la formation en cas d'évènements indépendants de sa volonté qui affecteraient l'usage des locaux ou le travail du formateur.

## **LIEU DE FORMATION**

Les formations inter-entreprises sont dispensées soit dans les locaux de l'Espace Autonomie 6 soit dans tout autre lieu mentionné avant le début de la formation.

## **PREREQUIS**

Il appartient au cocontractant de vérifier que la fonction du stagiaire correspond aux prérequis indiqués sur le programme de la formation mentionnée ci-dessus. L'Espace Autonomie 6 ne pourra être tenu pour responsable de l'inadéquation des formations proposées aux besoins des stagiaires inscrits.

## **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les supports de formation fournis par l'Espace Autonomie 6 lors des formations sont à l'usage exclusif du stagiaire nominativement inscrit. Les supports, documentations et contenus des formations sont et demeurent la propriété de l'Espace Autonomie 6 ou du formateur.

Par conséquent, toute reproduction, représentation, adaptation, commercialisation, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces documents, contenus et supports sous quelque forme que ce soit est interdite sans l'accord préalable écrit de l'Espace Autonomie 6 ou du formateur.

## **DIVERS**

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige entre les parties résultant de l'interprétation ou l'exécution de ces conditions, et à défaut d'accord amiable entre les parties, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux du Val-de-Marne, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'applique pas en cas de litige avec un client non professionnel, pour lequel prévalent les règles légales de compétence juridictionnelle.